



## Rapport des commissaires en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Woodbine		
<b>Date</b>	Vendredi 5 juillet 2024	<b>Heure de départ</b>	13 h 10
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 8 : Couvert (Temp. : 28 °C)		
<b>État de la piste</b>	Type : Tapeta	Turf :	Ferme EPT Piste 5 Piste intérieure 2
<b>Nombre de courses</b>	8		
<b>Retraits</b>	Vétérinaire : 1 Commissaires : 3 Piste :		

<b>Commissaire en chef</b>	<b>Commissaire associé</b>	<b>Commissaire associé</b>
Fenton Platts	Allan Stiff	Kelly Counsell

**Rapport sur les courses de la journée :** (Avant-dernier droit - accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, etc., Examens de film, courses, réclamations)

### Avant-dernier droit :

La femme jockey, Melanie Pinto, a été autorisée à se retirer de sa monture pour la journée.

L'Association a fait appel à deux commissaires des courses pour faire suite à un problème lié à l'un des chevaux de parade.

### Examens de film :

Aucun

## **Courses :**

79 inscriptions

Course 1 – Piste intérieure de turf.

Rien à signaler.

Course 2 – Une arrivée à égalité a été enregistrée pour la 1<sup>re</sup> position.

Rien à signaler pour le reste.

Course 3 – Piste intérieure de turf.

Sur l'avis du vétérinaire officiel, le #9, "Beer Mosa", a été retiré à la dernière minute à la barrière de départ.

Un remboursement de \$ 13,341 a été effectué.

Rien à signaler pour le reste.

Course 4 – Le #6, "Kid Forester", (Leo Salles), a passé sa tête vers l'avant de la barrière de départ et s'est montré craintif, avant le départ et de nouveau après le départ.

Rien à signaler pour le reste.

Course 5 – EPT Turf.

Rien à signaler.

Après que la course a été rendue officielle, les commissaires ont été informés que le #6, "Forest Drift", (S. Vives), arrivé en 2<sup>e</sup> position, était entré en contact avec le #5, "Loopy", (J. Campos), arrivé en 3<sup>e</sup> position, au niveau de la tête, alors que la course se déroulait à l'intérieur du poteau des 1/16 de mille.

Un avis d'examen a été envoyé à M. S. Civaci.

Course 6 – Piste intérieure de turf.

**Enquête** des commissaires.

Le #4, "Lumberyard", (K. Nicholls), arrivé en 2<sup>e</sup> position, et #5, "Forest Woodman", (D. Bynoe), arrivé en 7<sup>e</sup> position, au départ.

Après l'examen des angles fournies par les caméras de la tour de fond et de celle panoramique du haut, on a établi que le #4 avait été légèrement heurté par le #3, "Professorridesagain", (J. Anderson), arrivé en 8<sup>e</sup> position, au deuxième saut de cheval, alors que le #3 était légèrement déséquilibré, qu'il essayait de retrouver son équilibre et qu'il avait dévié brusquement vers le #5.

Il est évident que le #5 n'a pas perdu de terrain après le coup et le jockey, D. Bynoe, a précisé que son cheval était parti un peu lentement, ce qui n'a pas affecté le résultat.

Aucun changement à l'ordre d'arrivée.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/gqOZ5pjiM54>

Course 7 – Le #3, "Infamous Cover", (S. Civaci), arrivé en 4<sup>e</sup> position, a été pris en main dans le virage du pavillon alors que l'espace à l'intérieur diminuait.

Rien à signaler pour le reste.

Course 8 – EPT Turf.

**Avis de faute déposé par l'entraîneur et avis de faute déposé par le jockey** du #9, "Quiet Knight", (P. Moran), arrivé en 4<sup>e</sup> position, contre le #8, "Fracen Macho", (E. Flores), arrivé en 2<sup>e</sup> position, à la fin du dernier droit.

Après l'examen des angles des caméras de la tour frontale et de la panoramique du haut, on a établi que le #8 était en train de dévier vers l'intérieur, alors que le #9 est en train de maintenir sa position à l'intérieur, mais il a été heurté et a dû bien maîtriser la direction de sa monture.

Flores a déclaré que son cheval déviait vers l'intérieur et qu'il essayait de le maintenir droit.

Moran a senti que son cheval devait s'adapter et cela lui avait coûté une position.

Le #8 a été disqualifié de la 2<sup>e</sup> position et placé en 4<sup>e</sup> position.

Des avis d'examen ont été envoyés à M. Flores et M. Salles.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/yg7QDGonu9Q>

**Paris mutuels : \$ 4,568,770**

**Réclamations :**